



POUVOIR D'ACHAT : TOUS MOBILISÉS LE 29 SEPTEMBRE

Depuis le mouvement des Gilets Jaunes en 2018, plusieurs lois dites « pouvoir d'achat » ont été votées pour éteindre le feu de la gronde sociale. **La CGT revendiquait et revendique toujours une augmentation significative du Salaire National de Base qui est le seul dispositif pérenne d'amélioration de notre pouvoir d'achat.**

Pour autant, qu'on soit pour ou contre, la loi prévaut. Nous vous proposons donc un petit récapitulatif des mesures que GRDF aurait pu mettre en place depuis 2019 dans le cadre de l'amélioration de notre pouvoir d'achat si la Direction avait eu la volonté d'appliquer ces dispositifs légaux exceptionnels :

Année	Dispositif	Maximum possible	À GRDF
2019	Prime Pouvoir d'Achat (prime Macron ou gilets jaunes)	2000 euros défiscalisés	300*
2020		2000 euros défiscalisés	0
2021		2000 euros défiscalisés	0
2022	Prime Partage de la Valeur (prime Macron ou gilets jaunes)	6000 euros défiscalisés	600

*Prime Sauvage de 600 euros pour les agents gagnant mois de 1750 euros par mois (environ 50 % du personnel), soit, ramenée à l'effectif total, 300 euros par personne

Certains vous expliqueront que vous avez eu de l'intéressement et de la participation. Mais justement, les primes Pouvoir d'Achat étaient des dispositifs applicables entre autres dans les entreprises qui disposaient d'un accord intéressement. Il s'agissait donc bien de primes prévues en plus de l'intéressement...

Rappelons aussi les économies réalisées par GRDF en 2021 et en 2022 sur l'intéressement du fait du versement d'une prime de participation :

- 2021 : 34 millions d'euros (29 écrasés par la participation + 5 à cause d'un abondement à 0)
- 2022 : 8,6 millions d'euros (5,1 écrasés par la participation + 3,5 d'objectifs non atteints)

Rien que sur l'intéressement, GRDF a économisé en moyenne 3.700 euros par agent en deux ans.

Ajoutés aux **11.100 euros de prime pouvoir d'achat qu'elle a choisi de ne pas verser pendant 4 ans**, l'entreprise aurait pu augmenter votre pouvoir d'achat de 14.800 euros sur cette période, soit 300 euros par mois et par agent.

La revendication de la CGT d'augmenter les salaires de 200 € par mois sous forme d'augmentation de SNB ou d'attribution de NR est donc cohérente et légitime.

Au total, ce sont un peu moins de 175 millions que l'entreprise aurait pu choisir de vous verser.



Ca vous paraît énorme ? Cela représente moins de 6 % du total des dividendes qui auront été remontés aux actionnaires entre 2019 et 2024 qui s'élèveront, rappelons-le, à 3 milliards d'euros !

Au moment où les employeurs ont sorti les oursins pour augmenter notre pouvoir d'achat, la Direction d'Engie s'est inscrite au concours de la meilleure blague Carambar :

*Elle propose aux salariés du groupe d'acheter des actions. Et pour ceux qui auraient quelques problèmes de pouvoir d'achat, elle accorde un échelonnement du paiement...
Vous avez des problèmes de pouvoir d'achat ? Achetez des actions !*

Décidément, nous ne vivons pas dans le même monde...

